

DOSSIER DE CANDIDATURE DE CESF

NOM :

Prénom :

Code APE 9221 - Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 23 76 04879 76* auprès du Préfet de Région de Normandie

* Ce numéro ne vaut pas agrément de l'état

Version mars 2020

1. RENSEIGNEMENTS

- ◇ NOM : Prénom :
- ◇ Né(e) le : à :
- ◇ Adresse :
- ◇ Code postal : Ville :
- ◇ Portable : Mail :

Situation Familiale

- Célibataire
- Marié(e)
- Vie maritale
- Divorcé(e), séparé(e)

Nombre d'enfants :

Age des enfants :

Situation des enfants :

Mode de garde des enfants :

Transport

- Bus
- Voiture
- Autres (à préciser)

Temps de transport centre de formation / domicile :

Activités / loisirs

.....

.....

.....

Situation actuelle

Êtes-vous toujours en activité à ce jour ? Oui Non

Si oui, préciser votre activité :

Si non, préciser :

Date d'inscription au Pôle Emploi :

N° identifiant Pôle Emploi :

Nom du correspondant

- Pôle Emploi :

- Mission Locale :

Avez-vous droit à des indemnités Pôle Emploi :

Oui, jusqu'au :

Non, depuis le :

2. FORMATION

- La rubrique « **Formation** » doit être remplie en précisant toutes les formations suivies, y compris celles n'ayant pas été validées par un diplôme et les résultats obtenus.

| Niveau | Diplômes obtenus ou suivis | Spécialité | Etablissement | Années de suivi de la formation | Obtention du diplôme | Date d'obtention |
|-----------|--|------------|---------------|---------------------------------|----------------------|------------------|
| Avant BAC | BP-BT-BEP | | | | | |
| BAC | Baccalauréat DAEU ou équivalent | | | | | |
| BAC +2 | BTS-DUT-DEUG DEUST Classes Préparatoires Autres | | | | | |
| BAC + 3/4 | Licence Maitrise/Master 1 Autres | | | | | |
| BAC + 5 | Ingénieur DEA-DESS/Master 2 Autres | | | | | |

- Stages de formation professionnelle**

| Nature des stages | Durée | Organismes | Dates |
|-------------------|-------|------------|-------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |

3. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

- Il est obligatoire de remplir également l'annexe, descriptif de l'expérience professionnelle.

| | Dates / durée | Entreprise <i>Nom et adresse</i> | % du temps de travail | Fonctions, statut, niveau de responsabilité |
|-------------------------|---------------|-------------------------------------|-----------------------|---|
| Dernière activité | | | | |
| Avant dernière activité | | | | |
| Etc... | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |
| | | | | |

4. EXPERIENCE PERSONNELLE

Quel engagement vous paraît intéressant à faire valoir dans la construction de ce projet professionnel ?

.....

.....

.....

.....

J'atteste sur l'honneur, que les renseignements indiqués dans ce dossier sont sincères et véritables.

Le :

Signature

N.B Joindre les pièces demandées.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

ARTICLE 1 : ANNULATION

A compter du premier jour de formation, date de signature du contrat de formation, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire (article L. 6353-6 de la loi n°2009-1437 du 24 novembre 2009).

Si l'annulation intervient plus de 10 jours ouvrables après le démarrage de la formation : les frais d'annulation correspondent à 10 % du coût de la formation de l'année en cours. En cas de rupture de contrat dans l'année en cours (abandon de la formation), le stagiaire sera soumis aux frais d'annulation mentionnés ci-dessus. A partir de la date de réception du courrier en recommandé, la facturation sera établie au regard du nombre d'heures de formation effectuées ou prévues au calendrier (en cas d'absence injustifiée).

ARTICLE 2 : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Coût : 9,50 € / heure soit : 5130,00 €

30,00 € de frais d'inscription et traitement de dossier

Auto financement : nous contacter.

En fonction des statuts :

- Possibilité de prise en charge du financement de la formation par l'intermédiaire du CPF et de conventions employeurs.

- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel Pôle Emploi, Région.

Les frais de déplacement et d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire.

Les frais d'hébergement et de restauration peuvent être financés dans le cadre d'un contrat d'apprentissage.

Le stagiaire s'engage à fournir l'ensemble des pièces administratives indispensables à la construction de son dossier et au suivi de sa formation (attestation de présence en centre et en entreprise...).

Les prestations de repas et/ou d'hébergement seront facturées en sus du coût de la prestation selon le barème suivant :

- 3,70 € le repas

- 14 € la journée (hébergement et pension complète)

ARTICLE 3 : INTERRUPTION DU STAGE

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de leur valeur prévue au présent contrat.

ARTICLE 4 : CAS DE DIFFEREND

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Dieppe sera seul compétent pour régler le litige.

ARTICLE 5 : PROTECTIONS DES DONNEES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la MFR de Tôtes pour la formation « DE Conseiller en Economie Sociale Familiale ».

Elles sont conservées pendant une durée de 5 ans et sont destinées au traitement des dossiers administratifs et pédagogiques.

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant : la MFR de Tôtes : mfr.totes@mfr.asso.fr.

Nous vous informons de l'existence de la liste d'opposition au démarchage téléphonique « Bloctel », sur laquelle vous pouvez vous inscrire ici : <https://conso.bloctel.fr/>.

Désignation N° DPO-71753

Conformité aux exigences relatives à la désignation d'un délégué à la protection des données (exigences définies aux articles 37 à 39 du règlement européen relatif à la protection des données (RGPD)).

En savoir plus : <https://www.cnil.fr/le-dpo>